

Jour J pour le Grand Paris

Le Premier ministre dévoile aujourd'hui les détails du projet lancé par Nicolas Sarkozy, qui doit révolutionner les transports et la politique du logement en Ile-de-France.

L'Ile-de-France n'avait pas connu pareil chambardement depuis le chantier des RER et l'explosion de ses départements de la Seine et de la Seine-et-Oise dans les années 1960. Voire depuis l'élargissement de Paris en 1860 et la création du métro à l'orée du XX^e siècle. Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, doit annoncer aujourd'hui ses « arbitrages sur le Grand Paris », un grand projet pour la région capitale, hérité du précédent quinquennat.

C'est en effet Nicolas Sarkozy qui a lancé l'idée, dès son élection en 2007, d'une métropole ambitieuse grâce à des pôles de compétitivité desservis par un réseau de transports en rocade. Le projet va subir de nombreuses modifications sous la pression des élus locaux, le président (PS) de la région Jean-Paul Huchon en tête. Un tracé de ce qui doit être le Grand Paris Express, c'est-à-dire plusieurs lignes de supermétro automatique, est arrêté le 26 janvier 2011 par un accord entre l'Etat et la région.

Depuis, la majorité a changé et, après l'élection de François Hollande, le dossier est confié à Cécile Duflot, ministre chargée du Grand Paris. Très vite, celle-ci demande un nouveau chiffrage du projet. En décembre dernier, un rapport pointe un surcoût de 50 % et la nécessité de faire des économies sur le Grand Pa-

ris Express. Bref, de faire des choix que doit dévoiler Jean-Marc Ayrault cet après-midi.

■ Cinq ans de retard pour le supermétro

Le nouveau réseau devra être réalisé dans son intégralité, c'est-à-dire 200 km de voies et 72 gares pour irriguer la petite couronne de Paris. Il se décline en plusieurs lignes de métro qui doivent desservir les aéroports d'Orly et de Roissy, le pôle scientifique du plateau de Saclay (nord de l'Essonne et sud-est des Yvelines), une rocade en petite couronne et un dernier tronçon pour les zones enclavées de l'est de la Seine-Saint-Denis. Cependant, le projet ne sera pas achevé en 2025, comme prévu. Les travaux doivent être étalés jusqu'à au moins 2030, avec un calendrier de réalisation ligne par ligne. Certaines d'entre elles seront allégées pour essayer de ramener le projet dans une enveloppe avoisinant les 27 Mds€, pour laquelle de nouveaux financements doivent être annoncés.

■ Un objectif de 70 000 logements par an

Le Premier ministre doit également faire des annonces sur le logement. Le Grand Paris Express est censé accélérer la construction en Ile-de-France, pour atteindre un objectif de



Les transports sont au centre du projet du Grand Paris avec la construction de 200 km de voies et 72 gares. (LP/Olivier Lejeune.)

70 000 logements construits chaque année, contre 40 000 actuellement. Afin de piloter cet enjeu, une autorité métropolitaine doit être mise en place. Toutefois, la répartition des rôles

avec les départements et, surtout, la région Ile-de-France n'est pas une mince affaire, ce qui a donné lieu ces derniers jours encore à d'âpres luttes de pouvoir.

LOUIS MOULIN

« Le projet sera bien achevé en 2030 »

INTERVIEW Jean-Marc Ayrault, Premier ministre

A lors qu'il doit annoncer cet après-midi ses « arbitrages sur le Grand Paris », le Premier ministre Jean-Marc Ayrault nous expose sa vision du projet.

Quelle est l'utilité du Grand Paris ?

JEAN-MARC AYRAULT. J'ai décidé de prendre à bras-le-corps le dossier du Grand Paris. L'Île-de-France représente 30 % de la richesse nationale. C'est la région la plus riche, la plus puissante, celle où il y a le plus d'emplois... Mais c'est aussi une région où se concentrent énormément de difficultés de vie quotidienne, en particulier pour se déplacer. Aller au travail pour une partie très importante des Franciliens, c'est la galère. Il y a aussi beaucoup d'inégalités, des départements très riches et d'autres très pauvres. Il faut corriger tout ça. C'est l'objectif de ce projet qui s'appellera le Nouveau Grand Paris. C'est un projet ambitieux en matière de déplacements. Il s'inscrit dans le nouveau modèle français que je veux promouvoir. Je veux mettre en avant la performance et la compétitivité économique mais aussi la justice et la solidarité. Si on ne fait rien sur les transports, ces

objectifs ne pourront pas être atteints. L'objectif est que l'Île-de-France atteigne le sommet des métropoles mondiales sur le plan économique, de l'attractivité mais aussi de la solidarité.

Comment améliorer les transports ?

Certains Franciliens se voient refuser un emploi car, pour y aller, ils doivent prendre le RER et risquent d'arriver en retard. C'est une injustice. Je souhaite mener de front l'amélioration des transports au quotidien et le développement du réseau. Le nouveau métro, le Grand Paris Express, desservira 72 gares, qui sont autant de pôles d'échange.

Nous améliorerons aussi le réseau RER existant. Il n'y aura jamais eu une telle ambition et une telle mobilisation de moyens et d'acteurs pour relever le défi des transports en Île-de-France.

« Cela permettra de retrouver de la croissance, des emplois mais aussi des recettes nouvelles »

La France a-t-elle les moyens de financer tout ça ?

Ce n'est pas parce que nous devons lutter contre la dette que nous devons nous interdire d'investir pour produire plus de richesse, d'emploi, de croissance. Ce projet considérable, qui sera bien achevé en 2030, nous permettra de retrouver de la croissance, des emplois mais aussi des recettes nouvelles.

Qu'avez-vous prévu sur le logement ?

Aujourd'hui, il est très difficile de se loger. Il faut rationaliser la politique foncière parce qu'aujourd'hui vous avez plusieurs établissements publics. Il ne faut en faire qu'un seul pour être plus

efficace dans la production de logements.

Faut-il revoir certains découpages administratifs ?

Il y aura toujours la région, les départements. Mais je souhaite qu'il y ait des structures intercommunales plus cohérentes, plus rationnelles, plus solidaires. En zone urbaine, dans la zone dense, elles devront à l'avenir regrouper un minimum de 300 000 habitants et, dans les zones un peu moins denses, 200 000 habitants. Je souhaite que cela soit réglé au plus tard fin 2015.

Certains regrettent déjà que ce projet se fasse au détriment d'autres régions...

Un Grand Paris qui se porte bien, ce n'est pas Paris contre la province, c'est toute la France qui se porte mieux. Par ailleurs, le futur projet de loi sur la décentralisation donnera davantage de compétences aux régions. Et il y aura un effort particulier pour l'ensemble des grandes métropoles.

Il y aura aussi un Grand Lyon et un Grand Marseille ?

Dans l'agglomération de Marseille, deuxième ville de France, il y a six intercommunalités et onze organisations pour les transports. Ce n'est pas normal. Cela devra changer aussi, car ces grandes métropoles dynamisent tout le reste du territoire. Comme pour Lyon, le projet de loi de décentralisation comprendra des dispositions sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Propos recueillis par
MATTHIEU CROISSANDEAU,
ROSALIE LUCAS ET LOUIS MOULIN

Hôtel Matignon (Paris VII^e),

hier. Le Premier ministre

Jean-Marc Ayrault

présente aujourd'hui

ses « arbitrages

sur le Grand Paris ».

(LP/Philippe de Poulpique.)

